

**Objectifs de la formation :** Apporter les compétences nécessaires à la conduite du chariot concerné en situation de travail. Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité du chariot concerné. Connaître les risques liés à l'utilisation du chariot concerné. Maîtriser les moyens et les méthodes permettant de prévenir les risques.

**Public visé :** Toute personne expérimentée, amenée à conduire des chariots de manutention.

**Pré-requis :** Pour se présenter au test CACES® le candidat doit présenter une attestation, établie par un organisme spécialisé ou par son employeur, mentionnant qu'il a bénéficié d'une formation lui permettant à minima de disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique définis ci-après. Le candidat devra par ailleurs maîtriser la compréhension de la langue française.

**Durée :** 14 heures soit 2 jours

**Effectif :** 6 personnes maximum

**Lieu :** en INTER au 440 Avenue Amédée Bollée KM Delta 30900 NIMES ou en INTRA, dans vos locaux, si l'aménagement de votre site le permet.

**Modalité d'accès :** Inscription après validation d'un devis et d'une convention ou d'un contrat de formation

**Délais d'accès :** Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation 48 heures minimum

**Tarif:** Formation INTER 311€ HT / Formation INTRA nous consulter

**Dates des formations :** Consulter notre site internet [www.dfg30.fr](http://www.dfg30.fr)

**Responsable pédagogique:** Laetitia DOZ

**Référent technique CACES®:** Agnès FLAMME

**Contact :** 04.30.96.50.30 [contact@dfg30.fr](mailto:contact@dfg30.fr)

**Moyens pédagogiques:** Salle de formation de 2m<sup>2</sup> minimum par personne (sauf exigence réglementaire différente), supports audiovisuels appropriés aux sujets traités, livret de formation remis à chaque stagiaire.

**Moyens humains:** Formateurs qualifiés possédant au moins deux ans d'expérience dans l'animation de formation pour adultes, titulaires d'un titre ou diplôme de formation professionnelle en relation avec la conduite de l'engin concerné, 1 à 2 testeurs inscrits sur la cartographie des testeurs de Formatechnik n° ICSCAC0179 et titulaire du CACES® en cours de validité pour la ou les catégories concernées

**Matériel et équipements :** Chariot correspondant à la recommandation R489. 1 aire d'évolution de 200m<sup>2</sup> minimum ; sol stabilisé, béton et/ou enrobé ; matériels et équipements permettant d'effectuer la formation pratique et les évaluations pratiques pour la famille d'engins correspondante conformément à l'annexe 4 A4-2 de la recommandation R489.

**Modalités d'évaluation :** QCM pour l'évaluation théorique, mise en situation pour l'évaluation pratique.

**Accessibilité aux personnes handicapées :** Notre salle de formation est accessible aux personnes handicapées. Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : nous contacter.

**Actualisation:** Tout conducteur de chariot de manutention à conducteur porté doit, au moins tous les 5 ans, réactualiser ses connaissances et savoir-faire et repasser les épreuves théoriques et pratiques d'évaluation pour obtenir le nouveau CACES® de la catégorie qu'il utilise.

**Documents :** Une attestation de formation sera délivrée au participant ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique. En cas de réussite aux épreuves théoriques et pratique, délivrance du CACES® R489 catégorie 1A.

## PROGRAMME DE FORMATION

### Accueil

Présentation du formateur et de l'organisme de formation

Tour de table

### Connaissances théoriques

Connaissances générales

Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Les principaux types de chariots de manutention, les catégories de CACES®

Notions élémentaires de physique

Stabilité des chariots de manutention

Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté

Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté

Vérification d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

Mini quizz pour valider les acquis

Jeux de questions / réponses

Bilan de la journée, libre échange

## EVALUATION DES CONNAISSANCES ET SAVOIR FAIRE

*Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratique.*

*La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.*

*La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.*

*Annexe 1 Certification professionnelle C.A.C.E.S® téléchargeable sur notre site internet [www.dfg30.fr](http://www.dfg30.fr)*

### Présentation du testeur et du déroulement de la journée

#### Evaluation théorique

##### Thèmes évalués

- Connaissances générales
- Technologie et stabilité des chariots à conducteur porté
- Tableau / abaque de charges
- Exploitation des chariots à conducteur porté

#### Evaluation pratique

##### Thèmes évalués

- Prise de poste et mise en service
- Conduite
- Manœuvres
- Fin de poste, maintenance

Correction du test théorique

Annonce des résultats

Clôture de la journée